

Arinthod, le 5 avril 2018

La principale

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de  
troisième

Collège Xavier Bichat

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous différentes informations relatives  
aux **bourses nationales de lycée**.

La rentrée 2017 a vu la généralisation de la demande de bourse collège en ligne à  
tous les collèges publics. Dans la continuité, un service similaire de demande de  
**bourse de lycée sera ouvert à partir du 3 avril**. Ce service en ligne s'adresse aux  
familles dont les enfants sont scolarisés en classe de troisième dans un collège public.

**Nous vous rappelons donc la nécessité d'activer vos codes d'accès au portail  
Scolarité services (qui vous seront en outre indispensables pour inscrire vos  
enfants au lycée).**

La campagne de bourse de lycée 2018 se déroulera **du 3 avril au 20 juin 2018**.  
Un document d'information joint à ce courrier décrit les éléments indispensables pour faire  
la demande de bourse en ligne et les principales étapes de la démarche. Vous trouverez  
sur le site de l'établissement des supports qui pourront vous aider dans votre démarche  
(guide de première connexion à Scolarité services / tutoriel vidéo / simulateur de bourse)

Pour cela, les parents ou responsables d'élèves doivent se connecter au portail  
Scolarité-Services. Vous pourrez ainsi :

- faire une demande pour un ou plusieurs enfants
- récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande  
sans joindre de pièces justificatives,
- connaître une estimation de la bourse à la fin de la saisie.

Pour déposer votre demande, deux possibilités s'offrent à vous :

- se connecter avec France Connect : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne  
de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant votre compte  
Impots.gouv.fr, ou Ameli.fr ou idn.laposte.fr,
- se connecter à votre compte Éducation nationale (ATEN) fourni par le collège.

En cas de difficultés pour vous connecter, vous pouvez consulter les tutoriels  
d'aide disponibles sur le site de l'établissement. Un ordinateur est également à votre  
disposition dans l'établissement. D'autre part, les personnels suivants se tiennent à votre  
disposition pour vous aider à faire votre demande : Mme ROGUET (secrétaire), Mmes  
MUZIC et ROMAND (service intendance).

Les familles qui ne souhaitent pas (ou ne peuvent pas) faire une demande en ligne  
devront demander au secrétariat du collège un dossier papier.

**Quelle que soit votre décision quant à une éventuelle demande de bourse, je  
vous remercie de bien vouloir retourner dans les meilleurs délais au secrétariat le  
coupon ci-dessous dûment complété, celui-ci attestant de la réception des présents  
documents.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Claudine BRIDE, principale

✂--- **Coupon à remettre au service vie scolaire** -----

Je soussigné(e), ....., responsable légal(e) de l'élève  
..... scolarisé(e) en ....., atteste avoir reçu les  
différents documents relatifs à la bourse nationale.

....., le ...../...../.....

Signature

Claudine BRIDE  
Principale

Dossier suivi par :  
Anne ROMAND

Gestionnaire

Tél.: 03.84.48.00.41

Fax : 03.84.48.03.11

Courriel :  
ce.0390783p@ac-besancon.fr

Collège Xavier Bichat  
1 rue du Collège  
BP 10  
39240 ARINTHOD